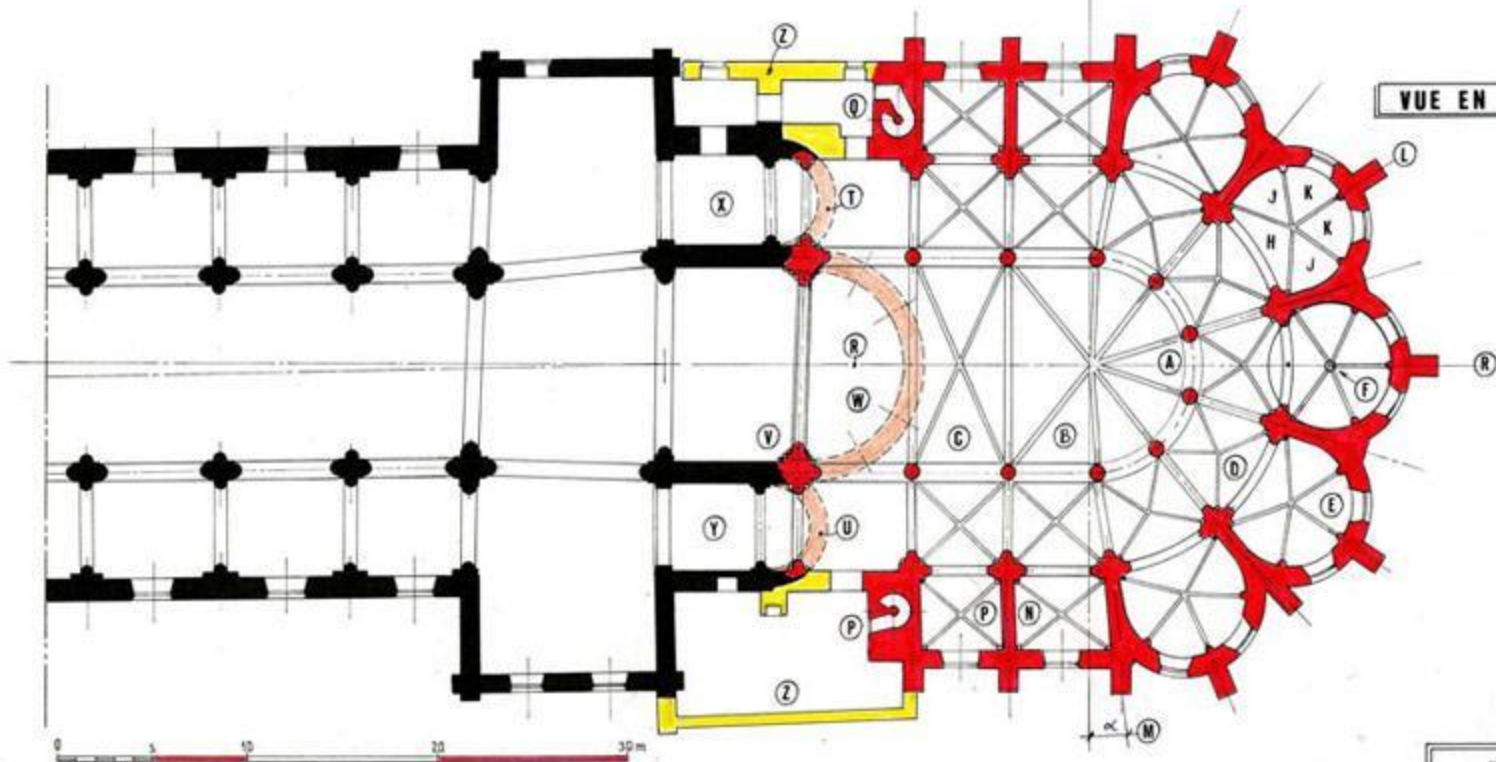


Consacré en 1163 par le pape Alexandre III, le chevet de Saint-Germain des Prés fait partie du groupe de quatre édifices où nous pouvons espérer suivre l'élaboration de ce parti qui va s'imposer ensuite sur la seconde moitié du XII<sup>e</sup>. L'ensemble comporte un hémicycle (A) prolongé de deux travées droites (B,C). Une demi-voûte sixpartite sur (B) assure l'équilibre des voûtins rayonnants. Le sanctuaire porté par des colonnes rondes ouvre sur un déambulatoire à cinq travées voûtées en croisée d'ogives (D) et sur cinq chapelles rayonnantes (E). Ces dernières sont amples et profondes. Le point d'épure (F) se trouve à 2m 20 au-delà du cercle de distribution (G). Egalement voûtées sur croisée d'ogives elles sont décomposées en cinq voûtins. Celui de l'accès (H) deux sur les travées aveugles (J) les deux autres (K) encadrant une pile axiale (L). Cette couronne de chapelles n'occupe pas les 180° (M) mais les chapelles latérales (N,P) étaient incluses au programme. Après les deux travées droites, le niveau de tribune, accessible mais non voûté, est desservi par deux escaliers (P,Q). L'oeuvre qui a repris l'axe de l'ancienne abside (R) est gauchie par rapport à la nef (S). Le raccord à l'oeuvre du XI<sup>e</sup> sera sommaire. Les hémicycles (T,U) sont abattus et deux puissantes piles (V) porteront une travée de liaison (W). Les anciennes absidioles (X,Y) serviront de base à deux tours d'encadrement. Les liaisons extérieures (Z) seront très sommaires.



VUE EN PLAN